

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : Budget Principal (M57) (1)

(2) AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21740058900016

POSTE COMPTABLE : CFP THONON-LES-BAINS

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : Mairie La Chapelle d'Abondance Budget Principal (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

- A - Informations statistiques, fiscales et financières
- B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget
- C1 - Exécution du budget - Résultats
- C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses
- C3 - Exécution du budget - RAR Recettes

II - Présentation générale

- A - Vue d'ensemble - Exécution du budget
- B1 - Equilibre financier - Investissement
- B2 - Equilibre financier - Fonctionnement
- C1 - Balance générale - Dépenses
- C2 - Balance générale - Recettes

III - Adoption du CA

- A - Section d'investissement - Vue d'ensemble
- A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article
- A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement
- A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP
- A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP
- A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article

B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble

- B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article
- B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article

IV - Annexes**A - Présentation croisée**

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
B - Annexes patrimoniales	
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédis de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	46
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	50
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	51
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	52
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	53

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	54
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Methodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Detail des chapitres d'operations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	55
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	56
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	57
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	60
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Operations liées aux cessations	61
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire de COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire de COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	62
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	63
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non dégrés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Detail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Detail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	65
D11 - Décisions en matière de taux	67
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	68

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Budget Principal (M57) - Mairie La Chapelle d'Abondance Budget Principal - CA - 2023

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :
dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 - Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3000 habitants qui optent pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-8 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes CZ.3 et CZ.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Voie du budget », selon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régime simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	925

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0
3	Dépenses d'équipement brut / population	0
4	Encours de dette / population (2) (3)	0
5	DGF / population	0
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
	I
	B

- I – L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	3 993 501,93	4 421 896,41	427 874,46	A1 856 268,94
Investissement	918 171,54	749 988,30	-8 284,92	A2 -176 468,16
Dont 1068		371 058,92		
Fonctionnement	3 075 330,39	3 671 908,11	436 159,38	A3 1 032 737,10

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses	Recettes			Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II 1 821 892,00	III + IV 1 531 000,00	B1	-290 892,00	
Investissement	I 1 821 892,00	III 1 531 000,00	B2	-290 892,00	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)	
TOTAL	A1 + B1 565 376,94
Investissement	A2 + B2 -467 360,16
Fonctionnement	A3 + B3 1 032 737,10

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES		C2
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES		

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL (1)		
018	RSA	1 821 892,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régle)	0,00
30	Opération d'équipement n° 30	46 920,00
38	Opération d'équipement n° 38	1 687 860,00
39	Opération d'équipement n° 39	23 028,00
44	Opération d'équipement n° 44	7 600,00
49	Opération d'équipement n° 49	10 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	12 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	33 984,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL (1)		
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courantes (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET – PAR RECETTES		C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	(III)	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL			
018	RSA		1 531 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		1 270 000,00
13	Subventions d'investissement (recues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		261 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL			
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	(IV)	0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE		II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET		A

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	3 075 330,39	3 671 908,11
	Section d'investissement	918 171,54	749 988,30

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	0,00	436 159,38
	Report en section d'investissement (001)	8 284,92	0,00

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	4 001 786,85	= G + H + I + J	4 858 055,79
---	---------------------	------------------------	---------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	0,00	0,00
	Section d'investissement	1 821 892,00	1 531 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	1 821 892,00	= K + L

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	3 075 330,39	4 108 067,49
	Section d'investissement	2 748 348,46	2 280 988,30
	TOTAL CUMULE	5 823 678,85	= G + H + I + J + K + L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		185 224,02
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	148 292,30	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	201 538,45	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	316 947,62	0,00
Total des réalisations d'équipement		666 778,37	185 224,02
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	1 527,75	193 705,36
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	249 865,42	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		251 393,17	193 705,36
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		918 171,54	378 929,38
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		0,00	0,00

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	918 171,54	II + IV	378 929,38
--------------	---------	-------------------	---------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	8 284,92	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	371 058,92

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	926 456,46	II + IV + VI + VII	749 988,30
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		-176 468,16		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	719 655,15	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	467 940,87
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	729 878,83	73 Impôts et taxes (sauf 731)	272 146,00
		731 Fiscalité locale	2 442 881,20
		74 Dotations et participations (1)	409 577,90
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	1 408 261,30	75 Autres produits de gestion courante (1)	71 968,04
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	81 478,00	013 Atténuations de charges (1)	7 394,10
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	2 939 273,28	Total recettes de gestion des services	3 671 908,11
66 Charges financières	132 106,60	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	3 950,51	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 3 075 330,39	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 3 671 908,11

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 0,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	3 075 330,39	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	3 671 908,11
---	----------------	---------------------	---	----------------	---------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	436 159,38

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	3 075 330,39	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	4 108 067,49
---	--------------------	---------------------	---	---------------------	---------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	1 032 737,10
--	---------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 527,75	0,00	1 527,75
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	249 865,42	0,00	249 865,42
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	430 846,49		430 846,49
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	34 393,43	0,00	34 393,43
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	201 538,45	0,00	201 538,45
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	918 171,54	0,00	918 171,54

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	8 284,92
---	-----------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	719 655,15		719 655,15
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	729 878,83		729 878,83
014	Atténuations de produits	81 478,00		81 478,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 408 261,30	0,00	1 408 261,30
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	132 106,60	0,00	132 106,60
67	Charges spécifiques (9)	3 950,51	0,00	3 950,51
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	3 075 330,39	0,00	3 075 330,39

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	193 705,36	0,00	193 705,36
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	185 224,02	0,00	185 224,02
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		378 929,38	0,00	378 929,38

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	371 058,92
---	-------------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
--	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	7 394,10		7 394,10
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	467 940,87		467 940,87
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	272 146,00		272 146,00
731	Fiscalité locale	2 442 881,20		2 442 881,20
74	Dotations et participations (8)	409 577,90		409 577,90
75	Autres produits de gestion courante(8)	71 968,04	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 671 908,11	0,00	3 671 908,11

Pour information R002 Résultat positif reporté	436 159,38
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

III
A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	3 130 526,08	918 171,54	1 821 892,00	390 462,54	0,00	918 171,54
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	9 611,07	34 393,43	12 000,00	-36 782,36	0,00	34 393,43
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	263 096,00	201 538,45	33 984,00	27 573,55	0,00	201 538,45
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	225 000,00	0,00	0,00	225 000,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	2 335 816,93	430 846,49	1 775 908,00	129 062,44	0,00	430 846,49
Total des dépenses d'équipement	2 833 524,00	666 778,37	1 821 892,00	344 853,63	0,00	666 778,37
10 Dotations, fonds divers et réserves	1 528,00	1 527,75	0,00	0,25		1 527,75
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	295 474,08	249 865,42	0,00	45 608,66		249 865,42
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses financières	297 002,08	251 393,17	0,00	45 608,91	0,00	251 393,17
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles	3 130 526,08	918 171,54	1 821 892,00	390 462,54	0,00	918 171,54
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	8 284,92					
Total des dépenses d'investissement cumulées	3 138 811,00	926 456,46	1 821 892,00	390 462,54	0,00	918 171,54

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL	3 138 811,00	749 988,30	1 531 000,00	857 822,70
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	1 015 108,00	185 224,02	261 000,00	568 883,98
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	1 015 108,00	185 224,02	261 000,00	568 883,98
10 Dotations, fonds divers et réserves	495 934,00	564 764,28	0,00	-68 830,28
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, règle)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	1 502 200,00	0,00	1 270 000,00	0,00
Total des recettes financières	1 998 134,00	564 764,28	1 270 000,00	163 369,72
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	3 013 242,00	749 988,30	1 531 000,00	732 253,70
021 <i>Virement de la section de fonctionnement (4)</i>	125 569,00			
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)</i>	0,00	0,00		0,00
041 <i>Opérations patrimoniales (8)</i>	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre	125 569,00	0,00		125 569,00
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00			
Total des recettes d'investissement cumulées	3 138 811,00	749 988,30	1 531 000,00	857 822,70

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	3 130 526,08	918 171,54	1 821 892,00	390 462,54	0,00	918 171,54
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	9 611,07	12 000,00	-36 782,36	0,00	34 393,43
202	Frais réalisation documents urbanisme	33 296,00	12 000,00	-1 185,03	0,00	22 481,03
2031	Frais d'études	-25 284,93	0,00	-37 197,33	0,00	11 912,40
2051	Concessions, droits similaires	1 600,00	0,00	1 600,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	263 096,00	33 984,00	27 573,55	0,00	201 538,45
2118	Autres terrains	53 200,00	33 000,00	9 447,30	0,00	10 752,70
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 797,00	0,00	697,00	0,00	1 100,00
2152	Installations de voirie	19 624,00	0,00	6 416,84	0,00	13 207,16
215731	Matériel roulant	45 000,00	0,00	46,16	0,00	44 953,84
215738	Autre matériel et outillage de voirie	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
215741	Inst., mat., outill. cantines scolaires	24 200,00	0,00	8,61	0,00	24 191,39
21578	Autre matériel technique	22 951,00	984,00	16,60	0,00	21 950,40
21828	Autres matériels de transport	64 000,00	0,00	207,54	0,00	63 792,46
21838	Autre matériel informatique	11 494,00	0,00	15,80	0,00	11 478,20
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	2 730,00	0,00	0,58	0,00	2 729,42
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 600,00	0,00	1 007,70	0,00	2 592,30
2188	Autres immobilisations corporelles	13 500,00	0,00	8 709,42	0,00	4 790,58
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	225 000,00	0,00	225 000,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	225 000,00	0,00	225 000,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	2 335 816,93	1 775 908,00	129 062,44	0,00	430 846,49
Total des dépenses d'équipement	2 833 524,00	666 778,37	1 821 892,00	344 853,63	0,00	666 778,37
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 528,00	0,00	0,25		1 527,75
10226	Taxe d'aménagement	1 528,00	0,00	0,25		1 527,75
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	295 474,08	0,00	45 608,66		249 865,42
1641	Emprunts en euros	168 875,08	0,00	4 589,36		164 285,72
165	Dépôts et cautionnements reçus	850,00	0,00	-50,00		900,00
168758	Dettes - Autres groupements	125 749,00	0,00	41 069,30		84 679,70
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00		0,00

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
Total des dépenses financières	297 002,08	251 393,17	0,00	45 608,91	0,00	251 393,17
45...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	3 130 526,08	918 171,54	1 821 892,00	390 462,54	0,00	918 171,54
040	0,00	0,00		0,00		0,00
041	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	TOTAL		2 335 816,93	430 846,49	1 775 908,00	129 062,44	889 525,89	0,00	430 846,49
30	TRVERSE DU VILLAGE		54 520,00	0,00	46 920,00	7 600,00	87 769,14	0,00	0,00
36	RENOVATION PRESBYTERE		59 504,00	59 503,02	0,00	0,98	188 844,59	0,00	59 503,02
38	REHA ANC. ECOLE MOYNAT EN MAIRIE		2 017 224,93	256 139,13	1 687 860,00	73 225,80	260 195,85	0,00	256 139,13
39	AMENAG SECTEUR PASSENGUES RD 22		32 868,00	9 840,00	23 028,00	0,00	19 632,00	0,00	9 840,00
40	AMENAG FRONT NEIGE NORDIQUE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
43	TRAVAUX SECURISATION LES PLAGNES		70 000,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00
44	TRAVAUX VOIRIE REVETEMENTS		101 700,00	90 080,54	7 600,00	4 019,46	317 800,51	0,00	90 080,54
45	MISE EN VALEUR PATRIMOINE LOCAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
49	CIMETIERE		0,00	15 283,80	10 500,00	-25 783,80	15 283,80	0,00	15 283,80

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 30
LIBELLE : TRAVERSEE DU VILLAGE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	54 520,00 A1	0,00	46 920,00	7 600,00 A2	87 769,14
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	45 000,00	0,00	45 000,00	0,00	4 640,00
2118	Autres terrains	45 000,00	0,00	45 000,00	0,00	4 640,00
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	9 520,00	0,00	1 920,00	7 600,00	83 129,14
2315	Install., matériel et outill. technique	9 520,00	0,00	1 920,00	7 600,00	83 129,14

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (recues) (sauf le 138)	0,00 B1	0,00	0,00	0,00 B2	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	0,00	B2 - A2	-87 769,14

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 36
LIBELLE : RENOVATION PRESBYTERE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	59 504,00 A1	59 503,02	0,00	0,98	188 844,59
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	59 504,00	59 503,02	0,00	0,98	188 844,59
2313	Constructions	59 504,00	59 503,02	0,00	0,98	188 844,59

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	27 580,00	0,00	-27 580,00	27 580,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	27 580,00	0,00	-27 580,00	27 580,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	-31 923,02	B2 - A2	-161 264,59

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.
(8) Indiquer le signe algébrique.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 38
LIBELLE : REHA ANC. ECOLE MOYNAT EN MAIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 017 224,93 A1	256 139,13	1 687 860,00	73 225,80	260 195,85
2031	Frais d'études	162 000,00	88 775,07	0,00	73 224,93	91 106,67
204	Subventions d'équipement versées (9)	162 000,00	88 775,07	0,00	73 224,93	91 106,67
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 855 224,93	167 364,06	1 687 860,00	0,87	169 089,18
2313	Constructions	1 855 224,93	167 364,06	1 687 860,00	0,87	169 089,18

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	836 000,00 B1	0,00	250 000,00	586 000,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	486 000,00	0,00	0,00	486 000,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	250 000,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	B2 - A2	-260 195,85

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 39
LIBELLE : AMENAG SECTEUR PASSENGUES RD 22
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	32 868,00 A1	9 840,00	23 028,00	0,00 A2	19 632,00
2031	Frais d'études	32 868,00	9 840,00	23 028,00	0,00	19 632,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	23 028,00	0,00	19 632,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00 B1	0,00	0,00	0,00 B2	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	-9 840,00	-19 632,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 40
LIBELLE : AMENAG FRONT NEIGE NORDIQUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00 A1	0,00	0,00	0,00 A2	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00 B1	0,00	0,00	0,00 B2	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00	B2 - A2	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 43
LIBELLE : TRAVAUX SECURISATION LES PLAGNES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	70 000,00 A1	0,00	0,00	70 000,00 A2	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	70 000,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	70 000,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00 B1	26 315,00	0,00	-26 315,00 B2	26 315,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	26 315,00	0,00	-26 315,00	26 315,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	B2 - A2	B2 - A2
		26 315,00	26 315,00	26 315,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 44
LIBELLE : TRAVAUX VOIRIE REVETEMENTS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	101 700,00 A1	90 080,54	7 600,00	4 019,46 A2	317 800,51
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	101 700,00	90 080,54	7 600,00	4 019,46	317 800,51
2315	Install., matériel et outill. technique	101 700,00	90 080,54	7 600,00	4 019,46	317 800,51

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00 B1	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	-90 080,54	-317 800,51

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 45
LIBELLE : MISE EN VALEUR PATRIMOINE LOCAL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00 A1	0,00	0,00	0,00 A2	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00 B1	0,00	0,00	0,00 B2	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	0,00	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 46
LIBELLE : AMENAG AIRE, MISE AUX NORMES ARRET BUS SS LE SAIX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00 A1	0,00	0,00	0,00 A2	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	60 000,00 B1	48 000,00	11 000,00	1 000,00 B2	48 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	60 000,00	48 000,00	11 000,00	1 000,00	48 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	B2 - A2	48 000,00
		48 000,00	B2 - A2	48 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 47
LIBELLE : TRAV. ENFOUSSEMENT RESEAUX LE RYS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00 A1	0,00	0,00	0,00 A2	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	50 000,00 B1	0,00	0,00	50 000,00 B2	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	0,00	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandataées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 49
LIBELLE : CIMETIERE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00 A1	15 283,80	10 500,00	-25 783,80 A2	15 283,80
2031	Frais d'études	0,00	15 283,80	10 500,00	-25 783,80	15 283,80
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00 B1	0,00	0,00	0,00 B2	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	-15 283,80	-15 283,80

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL	3 138 811,00	749 988,30	1 531 000,00	857 822,70
018	RSA	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 015 108,00	261 000,00	568 883,98
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	100 000,00	0,00	100 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	560 000,00	11 000,00	429 878,98
13258	Subv. non transf. Autres groupements	50 000,00	0,00	50 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	27 580,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	14 000,00	0,00	-12 315,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	263 528,00	250 000,00	1 320,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 015 108,00	261 000,00	568 883,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	495 934,00	564 764,28	-68 830,28
10222	FCTVA	64 396,60	64 396,60	-0,60
10226	Taxe d'aménagement	60 479,08	129 308,76	-68 829,68
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	371 058,92	371 058,92	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 502 200,00	1 270 000,00	
	Total des recettes financières	1 998 134,00	1 270 000,00	163 369,72
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	3 013 242,00	1 531 000,00	732 253,70
021	Virement de la section de fonctionnement	125 569,00	0,00	
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	125 569,00	0,00	125 569,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	3 875 800,00	3 075 330,39	0,00	0,00	800 469,61	0,00	3 075 330,39
011	Charges à caractère général (3)	1 311 700,00	719 655,15	0,00	0,00	592 044,85	0,00	719 655,15
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	770 500,00	729 878,83	0,00	0,00	40 621,17		729 878,83
014	Atténuations de produits	85 850,00	81 478,00	0,00	0,00	4 372,00		81 478,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 432 457,00	1 408 261,30	0,00	0,00	24 195,70	0,00	1 408 261,30
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses de gestion des services	3 600 507,00	2 939 273,28	0,00	0,00	661 233,72	0,00	2 939 273,28
66	Charges financières	132 110,00	132 106,60	0,00	0,00	3,40		132 106,60
67	Charges spécifiques (3)	17 614,00	3 950,51	0,00	0,00	13 663,49		3 950,51
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses financières	149 724,00	136 057,11	0,00	0,00	13 666,89		136 057,11
	Total des dépenses réelles	3 750 231,00	3 075 330,39	0,00	0,00	674 900,61	0,00	3 075 330,39
023	Virement à la section d'investissement	125 569,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre	125 569,00	0,00			125 569,00		0,00
	Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00						
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées	3 875 800,00	3 075 330,39	0,00	0,00	800 469,61	0,00	3 075 330,39

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	3 439 640,62	3 671 908,11	0,00	0,00	-232 267,49
013	Atténuations de charges (3)	7 389,00	7 394,10	0,00	0,00	-5,10
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	449 256,25	467 940,87	0,00	0,00	-18 684,62
73	Impôts et taxes (sauf 731)	85 000,00	272 146,00	0,00	0,00	-187 146,00
731	Fiscalité locale	2 374 880,00	2 442 881,20	0,00	0,00	-68 001,20
74	Dotations et participations (3)	405 988,00	409 577,90	0,00	0,00	-3 589,90
75	Autres produits de gestion courante (3)	117 127,37	71 968,04	0,00	0,00	45 159,33
	Total des recettes de gestion des services	3 439 640,62	3 671 908,11	0,00	0,00	-232 267,49
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	3 439 640,62	3 671 908,11	0,00	0,00	-232 267,49
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00			0,00
Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		436 159,38				
Total des recettes de fonctionnement cumulées		3 875 800,00	4 108 067,49	0,00	0,00	-232 267,49

(1) Recettes justifiées non litrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	3 875 800,00	3 075 330,39	0,00	0,00	800 469,61	0,00	3 075 330,39
011	Charges à caractère général (4)	1 311 700,00	719 655,15	0,00	0,00	592 044,85	0,00	719 655,15
6042	Achats de prestations de services	27 000,00	26 538,74	0,00	0,00	461,26	0,00	26 538,74
60611	Eau et assainissement	85 000,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	130 000,00	73 770,09	0,00	0,00	56 229,91	0,00	73 770,09
60621	Combustibles	100 000,00	48 506,35	0,00	0,00	51 493,65	0,00	48 506,35
60622	Carburants	60 000,00	31 154,23	0,00	0,00	28 845,77	0,00	31 154,23
60623	Alimentation	0,00	570,54	0,00	0,00	-570,54	0,00	570,54
60624	Produits de traitement	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	7 000,00	6 173,11	0,00	0,00	826,89	0,00	6 173,11
60632	Fournitures de petit équipement	20 000,00	22 130,38	0,00	0,00	-2 130,38	0,00	22 130,38
60633	Fournitures de voirie	10 000,00	1 155,61	0,00	0,00	8 844,39	0,00	1 155,61
60636	Habillement et vêtements de travail	6 500,00	3 777,49	0,00	0,00	2 722,51	0,00	3 777,49
6064	Fournitures administratives	8 000,00	1 755,73	0,00	0,00	6 244,27	0,00	1 755,73
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	113,30	0,00	0,00	-113,30	0,00	113,30
6067	Fournitures scolaires	10 000,00	8 017,91	0,00	0,00	1 982,09	0,00	8 017,91
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	454,49	0,00	0,00	4 545,51	0,00	454,49
6132	Locations immobilières	0,00	1 000,00	0,00	0,00	-1 000,00	0,00	1 000,00
61358	Autres	35 000,00	26 574,35	0,00	0,00	8 425,65	0,00	26 574,35
61521	Entretien terrains	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	65 000,00	59 849,26	0,00	0,00	5 150,74	0,00	59 849,26
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	33 000,00	15 781,04	0,00	0,00	17 218,96	0,00	15 781,04
615231	Entretien, réparations voiries	94 000,00	80 649,92	0,00	0,00	13 350,08	0,00	80 649,92
615232	Entretien, réparations réseaux	30 000,00	11 624,33	0,00	0,00	18 375,67	0,00	11 624,33
61551	Entretien matériel roulant	50 000,00	50 779,02	0,00	0,00	-779,02	0,00	50 779,02
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	7 189,58	0,00	0,00	2 810,42	0,00	7 189,58
6156	Maintenance	43 000,00	40 959,36	0,00	0,00	2 040,64	0,00	40 959,36
6161	Multirisques	50 000,00	23 255,55	0,00	0,00	26 744,45	0,00	23 255,55
6182	Documentation générale et technique	3 000,00	705,00	0,00	0,00	2 295,00	0,00	705,00
6184	Versements à des organismes de formation	6 700,00	6 080,00	0,00	0,00	620,00	0,00	6 080,00
6188	Autres frais divers	0,00	130,00	0,00	0,00	-130,00	0,00	130,00
62268	Autres honoraires, conseils	30 000,00	15 273,01	0,00	0,00	14 726,99	0,00	15 273,01
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	3 000,00	1 174,54	0,00	0,00	1 825,46	0,00	1 174,54

Budget Principal (M57) - Mairie La Chapelle d'Abondance Budget Principal - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6231	Annonces et insertions	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	18 000,00	7 578,36	0,00	0,00	10 421,64	0,00	7 578,36
6234	Réceptions	6 000,00	3 523,45	0,00	0,00	2 476,55	0,00	3 523,45
6236	Catalogues et imprimés	10 000,00	7 154,23	0,00	0,00	2 845,77	0,00	7 154,23
6238	Divers	3 000,00	3 300,00	0,00	0,00	-300,00	0,00	3 300,00
6245	Transports de personnes extérieures	166 800,00	0,00	0,00	0,00	166 800,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
6248	Divers	23 000,00	18 844,00	0,00	0,00	4 156,00	0,00	18 844,00
6251	Voyages, déplacements et missions	4 000,00	2 686,25	0,00	0,00	1 313,75	0,00	2 686,25
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	3 041,76	0,00	0,00	-41,76	0,00	3 041,76
6262	Frais de télécommunications	17 000,00	10 064,51	0,00	0,00	6 935,49	0,00	10 064,51
627	Services bancaires et assimilés	500,00	467,17	0,00	0,00	32,83	0,00	467,17
6281	Concours divers (cotisations)	15 000,00	7 223,56	0,00	0,00	7 776,44	0,00	7 223,56
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	40 000,00	31 765,93	0,00	0,00	8 234,07	0,00	31 765,93
63512	Taxes foncières	65 200,00	58 863,00	0,00	0,00	6 337,00	0,00	58 863,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	770 500,00	729 878,83	0,00	0,00	40 621,17		729 878,83
6218	Autre personnel extérieur	500,00	2 370,34	0,00	0,00	-1 870,34		2 370,34
6331	Versement mobilité	2 000,00	1 848,95	0,00	0,00	151,05		1 848,95
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	500,00	413,17	0,00	0,00	86,83		413,17
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 000,00	8 461,58	0,00	0,00	-461,58		8 461,58
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
64111	Rémunération principale titulaires	341 155,00	324 888,33	0,00	0,00	16 266,67		324 888,33
64112	SFT, indemnité de résidence	2 700,00	2 493,28	0,00	0,00	206,72		2 493,28
64113	NBI	3 700,00	3 678,48	0,00	0,00	21,52		3 678,48
64118	Autres indemnités	10 200,00	16 700,75	0,00	0,00	-6 500,75		16 700,75
64131	Rémunérations	150 588,00	140 158,87	0,00	0,00	10 429,13		140 158,87
64132	SFT, indemnité de résidence	912,00	1 054,68	0,00	0,00	-142,68		1 054,68
64138	Primes et autres indemnités	2 000,00	4 075,54	0,00	0,00	-2 075,54		4 075,54
6415	Congés payés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	104 000,00	86 066,43	0,00	0,00	17 933,57		86 066,43
6453	Cotisations aux caisses de retraites	105 000,00	91 992,78	0,00	0,00	13 007,22		91 992,78
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 000,00	5 871,61	0,00	0,00	128,39		5 871,61
6455	Cotisations pour assurance du personnel	25 400,00	37 193,08	0,00	0,00	-11 793,08		37 193,08
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 845,00	0,00	0,00	0,00	1 845,00		0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 500,00	2 610,96	0,00	0,00	889,04		2 610,96

Budget Principal (M57) - Mairie La Chapelle d'Abondance Budget Principal - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6488	Autres	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00		0,00
014	Atténuations de produits	85 850,00	81 478,00	0,00	0,00	4 372,00		81 478,00
739221	FNGIR	23 060,00	23 060,00	0,00	0,00	0,00		23 060,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	62 790,00	58 418,00	0,00	0,00	4 372,00		58 418,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 432 457,00	1 408 261,30	0,00	0,00	24 195,70		1 408 261,30
65311	Indemnités de fonction	40 200,00	40 443,48	0,00	0,00	-243,48		40 443,48
65312	Frais de mission et de déplacement	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
65313	Cotisations de retraite	1 800,00	1 698,60	0,00	0,00	101,40		1 698,60
65315	Formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00		0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6553	Service d'incendie	61 966,00	61 966,00	0,00	0,00	0,00		61 966,00
65568	Autres contributions	2 500,00	1 995,40	0,00	0,00	504,60		1 995,40
6573641	Subv fonct bud ann. et régies(auton fin)	1 239 500,00	1 217 000,00	0,00	0,00	22 500,00		1 217 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	81 737,00	71 413,66	0,00	0,00	10 323,34		71 413,66
65818	Autres	1 000,00	480,00	0,00	0,00	520,00		480,00
65888	Autres	254,00	13 264,16	0,00	0,00	-13 010,16		13 264,16
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 600 507,00	2 939 273,28	0,00	0,00	661 233,72	0,00	2 939 273,28
66	Charges financières	132 110,00	132 106,60	0,00	0,00	3,40		132 106,60
66111	Intérêts réglés à l'échéance	132 110,00	132 106,60	0,00	0,00	3,40		132 106,60
67	Charges spécifiques (4)	17 614,00	3 950,51	0,00	0,00	13 663,49		3 950,51
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	17 614,00	3 950,51	0,00	0,00	13 663,49		3 950,51
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		149 724,00	136 057,11	0,00	0,00	13 666,89		136 057,11
Total des dépenses réelles		3 750 231,00	3 075 330,39	0,00	0,00	674 900,61	0,00	3 075 330,39
023	Virement à la section d'investissement	125 569,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
Total des dépenses d'ordre		125 569,00	0,00			125 569,00		0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	3 439 640,62	3 671 908,11	0,00	0,00	-232 267,49
013	Atténuations de charges (4)	7 389,00	7 394,10	0,00	0,00	-5,10
6419	Remboursements rémunérations personnel	7 389,00	7 394,10	0,00	0,00	-5,10
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	449 256,25	467 940,87	0,00	0,00	-18 684,62
70323	Red. occupation dom. public	0,00	3 170,00	0,00	0,00	-3 170,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	762,25	762,25	0,00	0,00	0,00
70382	Redevances de ski de fond	72 550,00	72 728,50	0,00	0,00	-178,50
70388	Autres redevances et recettes diverses	270 400,00	272 284,00	0,00	0,00	-1 884,00
70632	Redevances services à caractère loisir	42 000,00	45 742,00	0,00	0,00	-3 742,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	46 000,00	42 603,00	0,00	0,00	3 397,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	13 680,00	13 680,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	293,50	0,00	0,00	-293,50
708778	Remb. frais, autres frais	0,00	300,00	0,00	0,00	-300,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	12 512,68	0,00	0,00	-12 512,68
7088	Produits activités annexes (abonnements)	3 864,00	3 864,94	0,00	0,00	-0,94
73	Impôts et taxes (sauf 731)	85 000,00	272 146,00	0,00	0,00	-187 146,00
73211	Attribution de compensation	0,00	127 758,00	0,00	0,00	-127 758,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	85 000,00	144 388,00	0,00	0,00	-59 388,00
731	Fiscalité locale	2 374 880,00	2 442 881,20	0,00	0,00	-68 001,20
73111	Impôts directs locaux	2 269 000,00	2 348 078,00	0,00	0,00	-79 078,00
73118	Autres contributions directes	0,00	2 169,00	0,00	0,00	-2 169,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	14 000,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	45 000,00	36 307,93	0,00	0,00	8 692,07
73154	Droits de place	2 880,00	3 304,00	0,00	0,00	-424,00
73175	Taxe sur les remontées mécaniques	44 000,00	39 022,27	0,00	0,00	4 977,73
74	Dotations et participations (4)	405 988,00	409 577,90	0,00	0,00	-3 589,90
74111	Dotation forfaitaire des communes	189 927,00	189 927,00	0,00	0,00	0,00
741121	DSR des communes	157 357,00	157 357,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	255,00	0,00	0,00	-255,00
744	FCTVA	16 467,00	16 467,90	0,00	0,00	-0,90
74718	Autres participations Etat	15 037,00	15 037,00	0,00	0,00	0,00
747818	Autres	0,00	7 000,00	0,00	0,00	-7 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
74788	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	11 000,00	11 093,00	0,00	0,00	-93,00
74836	Atrib. fonds départ. péréquat. de la TP	4 200,00	0,00	0,00	0,00	4 200,00
74888	Autres	12 000,00	12 441,00	0,00	0,00	-441,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	117 127,37	71 968,04	0,00	0,00	45 159,33
752	Revenus des immeubles	60 000,00	70 120,91	0,00	0,00	-10 120,91
75738	Autres	55 000,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
75888	Autres	2 127,37	1 847,13	0,00	0,00	280,24
Total des recettes de gestion des services		3 439 640,62	3 671 908,11	0,00	0,00	-232 267,49
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 439 640,62	3 671 908,11	0,00	0,00	-232 267,49
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalesées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Catégorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 750 000,00								
1641 Emprunts en euros (total)					4 750 000,00								
	C.A.S.	05/11/2014	2015-03-02	02/06/2015	2 500 000,00	F		2,600	2,600	T	C	N	
	C.D.C.	10/11/2015	2016-01-01	01/04/2016	2 250 000,00	F		1,750	1,750	T	C	N	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					1 593 660,15								

Budget Principal (M57) - Mairie La Chapelle d'Abondance Budget Principal - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Caté- gorie d'em- prunt (8)											
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Pério- dicités des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)		Possibilité de rembour- sement anticipé O/N										
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel														
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00																		
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00																		
1687 Autres dettes (total)					1 593 660,15																		
0058 2000 01	SYANE	01/01/2003	2003-01-01	01/01/2004	7 484,98	F		5,790	5,790	A	C	N	A-1										
0058 2000 02	SYANE	01/01/2003	2003-01-01	01/01/2004	1 153,59	F		5,790	5,790	A	C	N	A-1										
0058 2001 00	SYANE	01/01/2003	2003-01-01	01/01/2004	52 189,93	F		5,400	5,400	A	C	N	A-1										
0058 2001 01	SYANE	01/01/2003	2003-01-01	01/01/2004	19 049,65	F		5,400	5,400	A	C	N	A-1										
0058 2001 02	SYANE	01/01/2004	2004-01-01	01/01/2005	231 181,88	F		5,400	5,400	A	C	N	A-1										
0058 2003 00	SYANE	01/01/2005	2005-01-01	01/01/2006	5 670,35	F		4,740	4,740	A	C	N	A-1										
0058 2004 00	SYANE	01/01/2006	2006-01-01	01/01/2007	126 156,85	F		4,030	4,030	A	C	N	A-1										
0058 2004 01	SYANE	01/01/2007	2007-01-01	01/01/2008	5 969,47	F		4,030	4,030	A	C	N	A-1										
0058 2005 00	SYANE	01/01/2007	2007-01-01	01/01/2008	123 378,38	F		3,640	3,640	A	C	N	A-1										
0058 2007 00	SYANE	01/01/2009	2009-01-01	01/01/2010	259 215,90	F		4,650	4,650	A	C	N	A-1										
0058 2008 00	SYANE	01/01/2009	2009-01-01	01/01/2010	50 314,71	F		4,110	4,110	A	C	N	A-1										
0058 2008 01	SYANE	01/01/2010	2010-01-01	01/01/2011	256 665,62	F		4,110	4,110	A	C	N	A-1										
0058 2012 00	SYANE	01/01/2016	2016-01-01	01/01/2017	280 323,25	F		4,950	4,950	A	C	N	A-1										
0058 2013 00	SYANE	01/01/2016	2016-01-01	01/01/2017	174 905,59	F		3,720	3,720	A	C	N	A-1										
Total général					6 343 660,15																		

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 376 785,67					164 285,72	106 299,51	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 376 785,67					164 285,72	106 299,51	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)	N	0,00	A-1	1 625 000,00	16,25	F	2,600		100 000,00	44 481,67	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)	N	0,00	A-1	1 751 785,67	27,25	F	1,500		64 285,72	61 817,84	0,00	0,00
166 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MEIP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		504 104,57					84 679,70	25 807,09	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		504 104,57					84 679,70	25 807,09	0,00	0,00
0058 2000 01	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	5,790		374,23	21,67	0,00	0,00
0058 2000 02	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	5,790		57,67	3,34	0,00	0,00

Budget Principal (M57) - Mairie La Chapelle d'Abondance Budget Principal - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)			
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)						
0058 2001 00	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F			2 609,43	140,91	0,00	0,00		
0058 2001 01	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F			952,53	51,44	0,00	0,00		
0058 2001 02	N	0,00	A-1	11 559,17	1,00	F			11 559,09	1 248,39	0,00	0,00		
0058 2003 00	N	0,00	A-1	566,99	2,00	F			283,52	40,31	0,00	0,00		
0058 2004 00	N	0,00	A-1	18 923,57	3,00	F			6 307,84	1 016,83	0,00	0,00		
0058 2004 01	N	0,00	A-1	1 193,95	4,00	F			298,47	60,14	0,00	0,00		
0058 2005 00	N	0,00	A-1	25 974,38	4,00	F			6 493,60	1 181,83	0,00	0,00		
0058 2007 00	N	0,00	A-1	77 764,84	6,00	F			12 960,80	4 218,74	0,00	0,00		
0058 2008 00	N	0,00	A-1	15 094,35	6,00	F			2 515,74	723,77	0,00	0,00		
0058 2008 01	N	0,00	A-1	89 832,98	7,00	F			12 833,28	4 219,58	0,00	0,00		
0058 2012 00	N	0,00	A-1	149 505,71	8,00	F			18 688,22	8 325,60	0,00	0,00		
0058 2013 00	N	0,00	A-1	113 688,63	13,00	F			8 745,28	4 554,54	0,00	0,00		
Total général		0,00		3 880 890,24					248 965,42	132 106,60	0,00	0,00		

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	16	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 880 890,24	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00
							0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00		0,00	
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00		0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N		B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié (5)		Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Index (4)						
Total										0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.
- (2) Taux à la date de renégociation.
- (3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
- (5) Nominal à la date de renégociation.
- (6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

	Valeur en euros
Calcul du ratio (1)	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 381 072,02
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 381 072,02
Recettes réelles de fonctionnement	II 3 671 908,11
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II 10,38

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,74	3,74	3,74	0,00	3,74
Adjoint administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif territorial	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	1,00	0,74	1,74	1,74	0,00	1,74
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,98	0,00	3,98	3,98	0,00	3,98
Adjoint technique territorial	C	2,98	0,00	2,98	2,98	0,00	2,98
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef de Service de Police Municipale Principal 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1) + g + h + i + j + k + l	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN LETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		9,98	0,74	10,72	10,72	0,00	10,72

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

	IV
	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moût du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6* : Emplois des communes (-2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contratuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
 343-1 343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
 333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT		B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Communauté de Communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance			
Autres organismes de regroupement			
			0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS		B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	1 502 200,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES

IV

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	294 624,08	248 965,42
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	168 875,08	164 285,72
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	125 749,00	84 679,70
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	1 528,00	1 527,75
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	1 528,00	1 527,75
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	250 493,17	1 821 892,00	2 080 670,09
		8 284,92	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 752 644,08	193 705,36
Ressources propres externes de l'année (a)		124 875,08	193 705,36
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	64 396,00	64 396,60
10226	Taxe d'aménagement (2)	60 479,08	129 308,76
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 627 769,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 502 200,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	125 569,00	0,00

Budget Principal (M57) - Mairie La Chapelle d'Abondance Budget Principal - CA - 2023

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	193 705,36	1 531 000,00	0,00	371 058,92	2 095 764,28

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 080 670,09
Ressources propres disponibles	2 095 764,28
Solde	V = IV - II (5) 15 094,19

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES		IV
		D10

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 138 811,00	918 171,54	1 821 892,00	398 747,46
RECETTES	3 138 811,00	749 988,30	1 531 000,00	857 822,70
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 875 800,00	3 075 330,39	0,00	800 469,61
RECETTES	3 875 800,00	3 671 908,11	0,00	203 891,89

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 138 811,00	918 171,54	1 821 892,00	398 747,46
RECETTES	3 138 811,00	749 988,30	1 531 000,00	857 822,70
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 875 800,00	3 075 330,39	0,00	800 469,61
RECETTES	3 875 800,00	3 671 908,11	0,00	203 891,89

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES		IV
		D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 138 811,00	918 171,54	1 821 892,00	398 747,46
RECETTES	3 138 811,00	749 988,30	1 531 000,00	857 822,70
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 875 800,00	3 075 330,39	0,00	800 469,61
RECETTES	3 875 800,00	3 671 908,11	0,00	203 891,89
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	7 014 611,00	3 993 501,93	1 821 892,00	1 199 217,07
TOTAL GENERAL DES RECETTES	7 014 611,00	4 421 896,41	1 531 000,00	1 061 714,59

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV
D11

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%_ unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	3 423 000,00	0,00	35,54	0,00	1 216 534,00	0,00
TFPNB	71 100,00	0,00	128,13	0,00	91 100,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	3 267 180,00	0,00	29,43	0,00	961 531,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			2 269 165,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 13
 Nombre de membres présents : 10
 Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTES :

Pour : 8
 Contre : 0
 Abstentions : 2


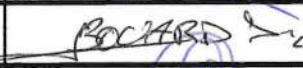










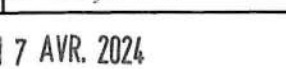
Date de convocation : 22/03/2024

Présenté par M. Gilbert VUILLOUD, adjoint au Maire (1),
 A La Chapelle d'Abondance , le 05/04/2024



Délibéré par l'assemblée du conseil municipal (2), réunie en session ordinaire
 A La Chapelle d'Abondance, le 05/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante du conseil municipal (2),(3),

BLANC Didier	
BOVARD Jean-Marie	
CATTANEO Thierry	
CREPY-BANFIN Audrey	
CRUZ-MERMY Jean-Jacques	
CRUZ-MERMY Valéry	
DAVID-CRUZ Gérald	
GRILLET-AUBERT Jacques	
GUFFROY François-Maxime	
LEBRASSEUR Fabrice	
MECCA Jean-Louis	
TRINCAZ Nicolas	
VUILLOUD Gilbert	

17 AVR. 2024

Certifié exécutoire par M.

Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

17 AVR. 2024

Le Maire Gérald DAVID-CRUZ
 Mairie de la Chapelle d'Abondance

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.